

Charte d'engagement pour la mixité, l'emploi des femmes et la formation dans la filière du numérique

Entre la **Région Auvergne-Rhône-Alpes** représentée par Juliette JARRY, Vice-Présidente déléguée aux infrastructures, à l'économie et aux usages numériques

Et

La Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes représentée par Raphaèle HUGOT, Directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes

Le Rectorat de l'Académie de Lyon représenté par Annabelle RAVNI, Directrice adjointe de Cabinet
Pôle Emploi représenté par Pascal BLAIN, directeur régional

Le RESEAU CANOPE représenté par Pierre-Marie LABRIET, Directeur territorial Auvergne-Rhône-Alpes

Le CRIJ Auvergne Rhône-Alpes représenté par Pierre GUYOMAR, responsable numérique

Digital League représenté par Catherine BOCQUET, Co-Présidente

Fréquences Ecole représenté par Dominique MEGARD MARCHALOT, Présidente

La Fondation L Digital représentée par Virginie BOISSIMON, Présidente

Minalogic représenté par Isabelle GUILLAUME, Déléguée Générale

Orange représenté par Martine JEAN, responsable égalité professionnelle

Objectif Pour l'Emploi représenté par Julie DE ARAUJO, chef de projet Orientation/Egalité

Quelques femmes du numérique représentée par Fabienne BILLAT

Social Builder représenté par Lorraine LENOIR, directrice des opérations

Le Syntec numérique représenté par Christophe GARD, délégué régional Syntec Numérique / AURA

100 000 entrepreneurs représentée par Béatrice VIANNAY-GALVANI, déléguée générale

PREAMBULE

La transformation numérique modifie profondément les manières de concevoir, de produire, de communiquer, de collaborer... dans tous les secteurs. Bien appréhender cette question et ses nombreux impacts devient un enjeu central pour la compétitivité des acteurs et actrices économiques ainsi que pour la capacité des territoires à les accompagner. Au-delà des aspects technologiques, la réussite de cette mutation repose en grande partie sur les hommes et les femmes qui conduiront et opèreront concrètement ce changement.

Aujourd'hui, en Auvergne-Rhône-Alpes, plusieurs milliers de postes peinent à être pourvus dans le secteur numérique faute de salariés formés. Les entreprises connaissent une situation pénurie en termes de compétences et une forte tension dans ces métiers, les amenant notamment à renoncer à certains contrats. Les femmes sont par ailleurs largement sous-représentées dans le secteur. En effet, elles ne représentent que 28% des effectifs, et sont très peu présentes dans les métiers techniques tels que la programmation (14% sont des femmes) ou la création d'entreprises (8% des créations d'entreprise dans l'innovation sont impulsées par des femmes).

Alors que les jeunes femmes s'orientent dans les filières S, elles poursuivent peu vers des métiers techniques. Plusieurs explications peuvent être avancées : des représentations associées aux métiers du numérique très "masculines", un manque d'information ou l'insuffisance de figures féminines emblématiques dans le secteur. Ce dernier est pourtant un facteur de croissance importante, de gisement d'emplois et de carrières, d'innovation et de créativité que les femmes doivent aujourd'hui investir.

La mixité est un élément structurant de la Feuille de route numérique votée en février 2017 par l'assemblée délibérante de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dans ce contexte, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a la volonté de faire du numérique un facteur d'inclusion, d'égalité et de réussite pour toutes et tous sur l'ensemble de son territoire.

Pour ce faire, la Région et l'Etat (DRDFE-DIRECCTE) souhaitent améliorer la représentation des femmes dans ces métiers à travers des actions menées pour **mieux orienter** les jeunes filles et les femmes salariées, pour les **former** afin qu'elles acquièrent des compétences adaptées aux besoins actuels et futurs des entreprises et **communiquer** sur ces métiers du numérique afin d'informer plus efficacement les publics concernés (jeunes femmes, salariées, enseignants, accompagnateurs, ...) et d'améliorer les représentations véhiculées ou perçues.

Ces actions s'inscriront en cohérence avec le prochain plan d'actions régional (PAR) 2019-2021 en faveur de l'entrepreneuriat des femmes et la mixité dans les métiers du numérique en cours de construction entre l'Etat, la Région, la Banque des territoires, la BNP, la Caisse d'épargne et la BPI, au titre de l'axe mixité femmes-hommes sur le volet numérique.

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT

La présente charte d'engagement formalise un partenariat entre les signataires et la Région visant à mener des actions concrètes pour favoriser l'orientation, la formation, l'accompagnement de femmes et la communication sur les métiers du numérique afin d'attirer de nouveaux talents et de développer une plus grande mixité femmes-hommes dans le secteur.

ARTICLE 2 : OBJECTIFS DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT

Les signataires participeront au plan d'actions sur la base des trois objectifs suivants :

- Mieux orienter les jeunes filles et les femmes salariées ou en reconversion professionnelle ;
- Former et accompagner les femmes pour acquérir des compétences adaptées aux besoins actuels et futurs des entreprises ;
- Communiquer plus efficacement sur ces métiers du numérique en améliorant les représentations véhiculées ou perçues.

ARTICLE 3 : ENGAGEMENTS DES PARTIES

Les signataires s'engagent à :

- Mettre en œuvre des actions concrètes répondant aux objectifs décrits à l'article 1. *En annexe 1, les actions déjà engagées pour le premier trimestre 2019 avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Etat (DRDFE-DIRECCTE) pour certaines de ces actions ;*
- Produire un bilan annuel des actions engagées et du nombre de bénéficiaires touché(e)s par ce plan d'actions ;
- Proposer de nouvelles actions pour la période 2019-2021.

- Communiquer sur les actions engagées avec les partenaires du protocole notamment sur les sites internet « *ma-solution-numérique.fr* », « *campus-region.fr* » et « *orientation.auvergnerhonealpes.fr* », le PASS Région ;
- Fédérer les acteurs de l'écosystème numérique régional autour des objectifs du protocole et faciliter la mise en réseau avec les signataires ;
- Produire un bilan des actions engagées en lien avec les signataires pour chiffrer et évaluer leurs impacts.

ARTICLE 4 : PILOTAGE DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT

Les signataires s'engagent à faire partie du comité de pilotage des actions et à désigner en leur sein un contact opérationnel qui sera en charge d'en préparer les contenus en amont avec la Région et les services de l'Etat.

La fréquence du comité de pilotage sera à minima trimestrielle et en tant que de besoin en phase d'amorçage.

Le comité de pilotage se réunira sur le périmètre des présents signataires de la charte d'engagement et pourra s'élargir à la présence d'autres structures œuvrant pour plus de mixité dans le numérique en Auvergne-Rhône-Alpes. Le protocole sera ouvert à la signature d'autres partenaires, sous réserve d'engagements sur des actions concrètes

ARTICLE 5 : DELAIS ET RESILIATION

Cette charte d'engagement prendra effet à la date de sa signature et pour une durée de 3 ans.

Cette charte d'engagement est reconduite annuellement par tacite reconduction sauf demande expresse d'un des partenaires 2 mois avant la date d'anniversaire.

Annexe 1 : Illustrations d'actions financées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour le 1^{er} trimestre 2019

- La réalisation de l'Observatoire de l'industrie numérique en Auvergne-Rhône-Alpes pour mieux appréhender les besoins de la filière et identifier les actions à mener avec Digital League ;
- La rédaction de trois diagnostics territoriaux, évaluant les besoins des entreprises et des organismes de formation - avec le soutien de la DRDFE -, recensant les actions menées sur le territoire avec la Fondation L Digital ;
- L'organisation de rencontres en Auvergne-Rhône-Alpes entre les entreprises, organismes de formation pour les sensibiliser aux formations et aux dispositifs d'accompagnement vers les métiers du numérique avec la Fondation L Digital mais aussi pour insérer des femmes dans les fonctions de transformation numérique d'entreprises des secteurs traditionnels de l'économie - avec le soutien de la DRDFE - DIRECCTE ;
Constitution d'un livrable de référence, pour favoriser les carrières de femmes dans le numérique au sein des entreprises : il s'agit de référencer et diffuser les bonnes pratiques des entreprises du numérique, notamment amies de la Fondation L Digital pour attirer les femmes dans ces entreprises et leur offrir un cadre de travail accueillant (Rédaction des offres d'emplois, mentoring, organisation du travail avec le soutien de la DRDFE – DIRECCTE ;
- La publication de contenus spécifiques femmes et numérique sur le site ma-solution-numerique.fr, portail régional dédié à la transformation numérique des entreprises avec la Fondation L Digital ;
- La production de l'exposition « Compétences numériques, métiers de demain » itinérante dans les lycées d'Auvergne-Rhône-Alpes, réalisée par Fréquence écoles et en partenariat avec CANOPE et le CRIJ Auvergne Rhône-Alpes ;
- L'intervention des femmes ingénieures, techniciennes et professionnelles du numérique ainsi que des étudiantes au parcours inspirant dans les collèges et lycées avec Objectif pour l'emploi et en lien étroit avec les académies avec le soutien de la DIRECCTE ;
- La réalisation et diffusion de vidéos de témoignages d'étudiants et d'étudiantes sur la mixité dans les filières de formation, avec les résidents du Campus Région du numérique ;
- La mise en ligne d'un chatbot « Adabot » de sensibilisation et d'aide à l'orientation des jeunes filles et femmes en reconversion professionnelle sur les sites de : ma-solution-numerique.fr et orientation.auvergnerhonealpes.fr avec Social Builder ;
- La réalisation d'une exposition de portraits de femmes d'Auvergne-Rhône-Alpes issues du secteur numérique avec l'association Quelques femmes du numérique et Orange ;
- La mobilisation de femmes professionnelles issues du numérique, pour témoigner auprès de publics jeunes, sur des événements et/ou auprès de publics en recherche d'emploi avec la Fondation L Digital avec le soutien de la DRDFE - cet en lien étroit avec les académies notamment l'opération « les femmes décodent les jobs du digital » à destination des établissements secondaires ;

- L'organisation d'un grand speed meeting « 40 femmes issues du numérique rencontrent 300 lycéens » avec l'Association 100 000 entrepreneurs, la Fondation L Digital, Objectif pour l'Emploi et en lien étroit avec les académies ;
- Création d'une antenne locale en Auvergne de l'incubateur Les Premières, structure d'accompagnement pour développer des projets d'entreprise innovants portés par des femmes avec le soutien de la DRDFE ;
- Sensibilisation des adhérents du Pôle de compétitivité MINALOGIC aux enjeux de la mixité et organisation de témoignages de femmes sur leurs événements ;
- Sensibilisation des jeunes aux stéréotypes de genre et à la mixité professionnelle en particulier dans les métiers scientifiques et du numérique avec le soutien de la DRDFE.

La rectrice de la région académique
Auvergne-Rhône-Alpes
Rectrice de l'académie de Lyon
Chancelière des universités

Marie-Danièle Campion

Le directeur général
et son délégué
Le directeur scientifique
Marie-Danièle Campion

CHARTRE D'ENGAGEMENT

POUR LA MIXITÉ, L'EMPLOI
DES FEMMES ET LA FORMATION DANS
LA FILIÈRE NUMÉRIQUE



Région Auvergne-Rhône-Alpes



Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes
Direction régionale aux droits des femmes



Rectorat de l'Académie de Lyon

La rectrice de la région académique
Auvergne-Rhône-Alpes,
Rectrice de l'académie de Lyon,
Chancelière des universités



Pôle Emploi



Pour le directeur général
et par délégation,
Le directeur territorial,
Pierre-Marie Labriet



CRIJ Auvergne-Rhône-Alpes



Digital League



Fréquence Ecoles



Fondation L Digital



Minalogic



Orange



Objectif pour
l'Emploi

quelques **FEMME**
du numérique!

Quelques femmes du numérique



Social Builder



Syntec numérique



100 000 entrepreneurs